



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences  
et de l'environnement

## Programme de « Géographie »

en vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de 40 crédits d'études en géographie de niveau Baccalauréat universitaire (BSc)

### Plan d'études 2024-2025

Ce plan d'étude s'adresse à tout·e étudiant·e souhaitant obtenir une attestation d'acquisition de crédits d'études au sens de l'article 62 du Règlement de la Faculté des géosciences et de l'environnement.

Le programme de formation de « Géographie » de 40 crédits ECTS de niveau Baccalauréat universitaire (BSc) est réparti en quatre modules : Module 1 Cours de base (12 ECTS) ; Module 2 Enjeux environnementaux (6 ECTS) ; Module 3 Géographie humaine (12 ECTS) ; Module 4 Cours à choix (10 ECTS).

L'étudiant·e portera une attention particulière au fait que certains cours nécessitent un pré-requis (voir descriptif des cours). En cas de doute, se renseigner auprès de l'enseignant·e.

Le Règlement du programme de « Géographie » – en vue de l'obtention d'une attestation d'acquisition de crédits d'études de géographie de niveau Baccalauréat universitaire (BSc) – décrit les conditions de réussite du Plan d'études.

### Notes techniques pour la lecture du Plan d'études

#### 1. Types d'enseignement

- **C** ⇒ Cours
- **S** ⇒ Séminaires
- **E** ⇒ Exercices
- **TP** ⇒ Travaux pratiques
- **T** ⇒ Activités de terrain – camps, excursions

#### 2. Pré-requis :

Les excursions liées à des enseignements particuliers exigent d'avoir suivi l'enseignement en question pour y participer.

#### 3. Modalité d'évaluation :

Les examens écrits et oraux ont lieu *durant les sessions d'examens*.

Les validations ont lieu *durant les périodes de cours dans le cadre des enseignements suivis* ; à l'exception des excursions qui peuvent avoir lieu hors semestre.

- Ecrité** : examen écrit, d'une durée de 1 à 4 heures ;
- Orale** : examen oral, d'une durée de 15 à 30 minutes ;
- Validation** : avec ou sans note (acquis / non acquis), peut prendre la forme suivante :

Pratique : travail individuel ou de groupe = séminaire ; exposé ; rapport ; travail pratique de laboratoire ou de terrain, etc.

Cci : contrôle continu = au minimum deux évaluations durant les périodes de cours. Un retour est proposé aux étudiants après chaque évaluation.

Un enseignement peut être évalué au moyen de deux modalités d'évaluation (par exemple : Ecrite et Pratique).

<b>Module 1 – Cours de base (12 ECTS)</b>						
Enseignements	Obligatoire	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Géographie, environnement et sociétés : approches et théories contemporaines	•	M. Stock (coord.) A. Oldra	26C 26TP		CCi Ecrité (2h)	6
Population et dé/croissance		C. Mager		26C 13TP	Ecrité (3h)	6
La pensée géographique		P. Rérat (coord.) M. Müller S. Lane		26C 26TP	Pratique Ecrité (2h)	6
<b>Total des crédits offerts pour ce module</b>						<b>18</b>
<b>Total des crédits exigés pour ce module</b>						<b>12</b>

***L'étudiant-e n'est pas autorisé-e à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.***

<b>Module 2 – Enjeux environnementaux (6 ECTS)</b>					
Enseignements	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Télétection	G. Mariéthoz		26C 26TP	CCi	3
Gestion sociale des flux de matière	C. Arnsperger (coord.) J. Steinberger		26C 26ST	Ecrité (2h)	6
Systèmes énergétiques	S. Yimaz		13C 13S	Ecrité (2h)	3
Gestion de l'eau	E. Reynard (resp.) M. Milano	26C		Orale	3
Géologie : introduction aux Sciences de la Terre	F. Bussy (coord.) T. Adatte S. Pilet	39C 39TP		Pratique Ecrité (2h)	6
Géomorphologie	E. Reynard	22C 4TP		Ecrité (2h)	3
<b>Total des crédits offerts pour ce module</b>					<b>24</b>
<b>Total des crédits exigés pour ce module</b>					<b>6</b>

***L'étudiant-e n'est pas autorisé-e à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.***

<b>Module 3 – Géographie humaine (12 ECTS)</b>					
Enseignements	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Géographie sociale et culturelle	R. Véron (coord.) L. Chanteloup		39C 13TP	CCi Ecrité (2h)	6
Géographie urbaine	C. Rozenblat	26C 8T		CCi Ecrité (2h)	6
Géographie économique	C. Mager	26C		Pratique	3
Géographie des mobilités	P. Rérat		26C	Pratique Ecrité (2h)	3
Aménagement du territoire	NN		A définir	A définir	6
Géographie du développement	R. Véron		26C	Ecrité (2h)	3
Political Ecology	C. Kull		14C 7S	Pratique Ecrité (1h)	3
<b>Total des crédits offerts pour ce module</b>					<b>30</b>
<b>Total des crédits exigés pour ce module</b>					<b>12</b>

***L'étudiant-e n'est pas autorisé-e à inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module.***

<b>Module 4 – Cours à choix (10 ECTS) *</b>					
Enseignements	Enseignant	Automne (h)	Printemps (h)	Evaluation	ECTS
Géomorphologie	E. Reynard	22C 4TP		Ecrité (2h)	3
Télétection	G. Mariéthoz		26C 26TP	CCi	3
Gestion sociale des flux de matière	C. Arnsperger (coord.) J. Steinberger		26C 26ST	Ecrité (2h)	6
Systèmes énergétiques	S. Yimaz		13C 13S	Ecrité (2h)	3
Gestion de l'eau	E. Reynard (resp.) M. Milano	26C		Orale	3

Géologie : introduction aux Sciences de la Terre	F. Bussy (coord.) T. Adatte S. Pilet	39C 39TP		Pratique Ecrité (2h)	6
Population et dé/croissance	C. Mager		26C 13TP	Ecrité (3h)	6
La pensée géographique	P. Rérat (coord.) M. Müller S. Lane		26C 26TP	Pratique Ecrité (2h)	6
Géographie sociale et culturelle	R. Véron		39C 13TP	CCi Ecrité (2h)	6
Géographie urbaine	C. Rozenblat	26C 8T		CCi Ecrité (2h)	6
Géographie économique	C. Mager	26C		Pratique	3
Géographie des mobilités	P. Rérat		26C	Pratique Ecrité (2h)	3
Aménagement du territoire	NN		A définir	A définir	6
Géographie du développement	R. Véron		26C	Ecrité (2h)	3
Political Ecology	C. Kull		14C 7S	Pratique Ecrité (1h)	3
Tourisme : environnement, société, économie	C. Clivaz (coord.) L. Kébir M. Stock Mo. Müller	26 CS		Ecrité (2h)	3
<b>Total des crédits offerts pour ce module</b>					<b>69</b>
<b>Total des crédits exigés pour ce module</b>					<b>10</b>

**\* L'étudiant-e choisira d'autres cours que ceux déjà suivis dans les modules 1, 2 et 3.  
L'étudiant-e n'est pas autorisé-e à inscrire plus de 12 crédits ECTS dans le module.**

\* \* \*

Adopté par le Conseil de Faculté dans sa séance du 11 avril 2024

## Addenda

### INFORMATION IMPORTANTE

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Réserve adoptée par la Direction de l'Université de Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 2022